



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Novembre 2011



Editorial :

**Grazacoises, Grazacois
Chers Administrés, Chers Amis,**

Il m'est fait l'honneur ici de vous remettre l'intégralité de mon discours du 11 novembre 2011.

L'histoire s'écrit au quotidien ; après, bien après sa réalisation, des hommes et des femmes font l'effort de l'écrire, d'en retranscrire une trace... Ainsi la mémoire de l'homme est la nourriture originale des générations qui suivent.

Faut-il aussi faire l'effort nécessaire à ce que cette nourriture soit saine, qu'elle soit honorable à ceux qui sont cités ; la question pour ceux qui dirigent étant d'anticiper et peut-être se soucier de son propre honneur... dès lors, dès que l'on se projette dans cet avenir, dans ces perspectives de l'histoire, celle-ci se précipite, s'écrit dès aujourd'hui et n'attendra pas le jugement de nos enfants et petits enfants... il nous faut immédiatement choisir notre camp, celui des gagnants, des futurs dirigeants... voire des rescapés. La gravité des choix se pose ainsi.

Mais soyons clairs, quand le terme de rescapé est prononcé, cela suppose qu'il y a eu débâcle, massacre, et revirement de situation... mais encore que la pensée dominante a dû battre en retraite et ne laisser que champ de ruine, désolation, misère.... Ne parle-t-on pas des rescapés de la 1ère guerre mondiale... ou plus tard des camps d'extermination...

Aujourd'hui, je crois que le langage de la vérité m'oblige, oblige tous les élus républicains à vous interpeller sur la débâcle de nos dirigeants face aux puissances financières. Tous, depuis M. Obama, Mme Merkel, M. Zapatero, M. Papandréou, M. Berlusconi, M. Gordon Brown, M. Jiabao et notre Président de La République, M. Sarkozy, Président intérimaire du G20, tous ces présidents qui nous dirigent et devraient orienter l'avenir de notre planète et de ses habitants, tous mettent le genou à terre devant les impératifs des financiers et leurs agences de notation. Avez-vous simplement compris qu'il ne s'agit plus des richesses de chaque pays dont il s'agit là, non, il s'agit d'une richesse virtuelle appelée bulle, dont plus personne ne sait ni comment elle a été créée ni qui la dirige, et qui s'impose façon « dieu suprême », écriture sainte et autres vues de l'esprit.

Or derrière cette manipulation cataclysmique que l'on tente de nous imposer, il se profile un asservissement de nos sociétés aux seules règles du Dieu « FINANCE ». Notre organisation sociale, notre quotidien, notre vie faite de labeur, d'espérances professionnelles, de vacances, de vie familiale unique, d'échanges et solidarités diverses... tout, sans exception, tout doit servir à alimenter le Dieu « FINANCE ».

Le nouveau Vatican s'appelle « standart and poor's » ou « moody's » , il a le pouvoir de vous faire payer plus ou moins d'impôts, de vous faire partir plus ou moins vite à la retraite, d'organiser le taux de remboursement de vos médicaments, de savoir combien il y aura de chômeurs par pays... de savoir ce dont vous aurez besoin demain en matière de police, de prison, d'hôpitaux psychiatrique... d'école et bien sur : - **qu'elle histoire on racontera... à nos enfants.**

J'appelle ceci une vraie débâcle politique dont nous sommes les petits soldats ; s'il y a des rescapés, ils seront parmi ceux qui s'inscrivent dès à présent dans le refus de telles perspectives d'asservissement. Déjà des mouvements « d'indignés » un peu partout en Europe peuvent nous interpeller, ailleurs comme aux USA (le mouvement intitulé les 99%) agissent sur les mêmes leviers et refusent que nous soyons ainsi lâchés en pâture par nos dirigeants.

Cette commémoration doit être pour nous, l'occasion de refuser être les futurs rescapés... réfléchissons ensemble à demain.

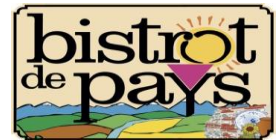
Le Maire,
Michel ZDAN

SOMMAIRE

**Compte-rendu des conseils
municipaux d'avril à
octobre 2011**

Info :
**Pour une information plus
complète et plus régulière,
visitez notre site Internet**
<http://www.grazac31.net>
**mis à jour en temps réel
selon l'actualité du village**

**Labellisation du
Matval & Co**



Dossier : Fête du Village



**Mémoire, Histoire et Savoir
Et quand la rumeur tue ...**

**Inauguration de l'Atelier
Communal**



Rénovation du Lavoir



Et aussi :
**Autres manifestations,
vos associations, ...**

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

REUNION DU 28 AVRIL 2011 :

Affectation du résultat de fonctionnement 2010 / Vote du budget primitif 2011 / Pool routier 2011-2012 / Equipement garage/atelier municipal : Demande de subvention / **Equipement salle des associations :** Demande de subvention / **SDEGH :** fourniture et pose de prises de guirlandes / **Demande de subvention pour rénovation énergétique salle polyvalente / Demande de subvention pour rénovation lavoir et abribus / Photocopieur :** choix du nouveau prestataire / **Exposition photographique de rue :** présentation association IBO / **Questions diverses :** Fête de la Musique

REUNION DU 23 MAI 2011:

Abandon de l'emplacement réservé n°11 (PLU) / Révision du schéma communal d'assainissement : proposition AGE / **Pool routier :** traitement chemin du Bernadou / **Pool routier 2011/2012 :** devis comparatif / **SITPA :** extension du périmètre (adhésion des communes de Saleich et Soueich) / **Fête de la Musique / Fête du 14 juillet :** contrat Hello Dance / **Rénovation du lavoir (régie) / Décision modificative / Questions diverses :** Pool routier, subventions perçues 2009/2010 – SMIVOM - Livre de naissance - schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Garonne

REUNION DU 20 JUIN 2011 :

Schéma départemental de coopération intercommunale / Annulation délibération du 3/05/2010 parcelle A715 / Etablissement du DCE salle polyvalente (dossier de consultation des entreprises) / Travaux Pool Bernadou / Fête de la Musique / PLU / Questions diverses : Compte-rendu SIASC - Compte-rendu SIC - Situation comptable en cours - Point sur le bar-restaurant

REUNION DU 19 AOUT 2011

Approbation de la modification simplifiée (emplacement réservé n°11) / Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour le programme d'économie d'énergie de la salle polyvalente / Révision du schéma communal d'assainissement : dossier provisoire élaboré par AGE Environnement / **SDEHG :** Extension de l'éclairage public aux abords des ateliers municipaux / **SDEHG :** Rénovation de la commande d'éclairage du « City Stade » / **SDEHG :** Rénovation de l'éclairage public Hameau de Rouge / **SDEHG :** Effacement des réseaux EP et Télécom (nouvelle délibération) / **Pool routier 2011/2012 :** présentation de devis / Modification de la durée hebdomadaire de l'adjoint

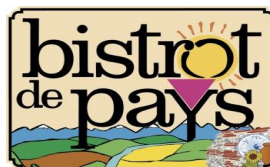
technique / **Constitution de la commission PLU / Centre de Gestion :** Convention d'accès à l'extranet carrières du CDG31 / Remboursement de factures à Monsieur le Maire / **Questions diverses :** Eclairage public - Capayrou - Terrain de foot - Comité des Fêtes 2010 - Conseil Municipal Jeunes

REUNION DU 7 OCTOBRE 2011

Amélioration énergétique de la salle polyvalente : attribution des lots / **SDEHG :** Extension de l'éclairage public aux abords des ateliers municipaux et de la RD28 et Chemin du Goutail / **Extension du champ de compétence de la CCVA à l'enfance, RAM et jeunesse / Convention d'accès à l'extranet-carrières du CDG 31 / Acquisition terrains auprès du CCAS / Proposition Colomiers Habitat / Informations sur le PLU / Comité des Fêtes 2008 (suite) / Remplacement de la déléguée à la Petite Enfance à la CCVA / **Questions diverses :** panneau lumineux de la commune d'Auterive**

DOSSIERS ...

Labellisation du Bar Commerce de Grazac



La collectivité, nous tous sommes ici concernés par l'octroi du label « Bistrot de Pays » attribué au bar commerce du village. Seulement 5 labels pour le territoire du Pays du Sud Toulousain et le seul sur la vallée de l'Ariège, ce qui le rend rare et précieux. Gageons qu'il sera mis en valeur et servira au développement commercial puis une fidélisation en gage de reconnaissance de l'énergie déployée pour cette installation « d'utilité publique » aux yeux de vos élus.

Parallèlement une structure d'aide à la formation commerciale et économique a été mise en place avec le soutien de l'Adepfo (Association de Développement des Pyrénées par la Formation). Le comité de pilotage de cette formation est présidé par M. Christian Brunet, conseiller général du canton et comprend entre autres comme membres Mme Carole Delga, vice-présidente de la région déléguée à la ruralité, M. Christophe Lefèvre, président de la CCVA, M. Michel Zdan, maire de Grazac... Parce que animés d'une volonté de réussite, tous les partenaires s'engagent à pousser toujours plus loin une réussite économique qu'il reste à concrétiser.



Fête du village des 3 et 4 septembre 2011

Malgré une météo exceptionnellement désastreuse, ce qui a eu pour incidence de restreindre le nombre de participants à la fête on peut constater sur les photos ci-dessous que la morosité n'était pas de la fête, bien au contraire. L'AFG (Association des Festivités Grazacoises) a réalisé une bonne fête, et les participants ont apprécié le traditionnel cassoulet, qui d'un avis unanime, était excellent.



L'ambiance montait d'un cran grâce à l'orchestre Best-Of, qui en fin de soirée emballait la foule avec leur spectacle haut en couleurs.



En avant pour le Madison !

Le dimanche matin, après la traditionnelle messe de la fête, la chorale de l'association A Voir et à Entendre, donnait une prestation de très bonne qualité. Une meilleure assurance qu'à son début (rappelez-vous l'an dernier)...et un public qui ne s'y trompe pas.



Ensuite, traditionnellement, la Commune honore ses anciens, par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Commémorations. Cette année M. Le Maire avait placé son discours sur la

nécessité de rester vigilant sur la conservation des valeurs de notre démocratie. Notamment avec les nouvelles venant de l'Iran, et les menaces de mort par lapidation pesant sur Sakineh.



Enfin à l'occasion des fêtes de Grazac, le Conseil Municipal inaugurerait une nouvelle coutume, le livre de naissance offert par la Municipalité de Grazac. Ce livre a trois vocations, d'abord comme tous les livres de naissance, accueillir les photos et petits mots, ensuite délivrer des informations utiles, et enfin aider votre enfant à prendre sa place parmi les siens. Le dimanche 4 septembre, M. le Maire et son Conseil, ont accueilli Amélie, Owane, Marion et Eléonore en compagnie de leurs parents. Cette nouvelle coutume perdurera chaque année au moment de la Fête du Village et accueillera ainsi les nouveaux nés d'une fête à l'autre.



Le dimanche midi, un buffet campagnard apprécié pour sa diversité et sa qualité, était animé par le groupe T' Dansant, qui comme à son habitude, ne laissait personne indifférent. Enfin un petit cours de danse country donné par les Eagles Danseurs d'Auterive, en a emballé plus d'un.



Et c'est parti pour un cours de country ...

Les membres de l'AFG avaient élaboré des jeux pour enfants de très bonne facture, qui ont trouvé de nombreux adeptes.



Merci à tous les bénévoles de l'association, et ceux qui se sont également proposés pour les aider, afin que les festivités de Grazac soient menées à bien.

INFOS TRAVAUX ...

RENOVATION DU LAVOIR

Depuis le 7 mai dernier, l'Equipe du Petit Patrimoine se retrouve environ 2 fois par mois pour la rénovation de notre lavoir. Les travaux effectués à ce jour consistaient à : démonter la toiture, piquer les murs, créer un jardin avec des bacs de plantes aromatiques et un talus de rosiers et lavandes, remonter la charpente et la volige, entretenir les plantations, remettre en partie les tuiles et démonter la pompe pour la réparer.

Le lavoir avant travaux



Le lavoir en cours de travaux



Le lavoir et ses abords actuellement ...



ASSAINISSEMENT

La prochaine tranche de travaux d'assainissement prévue sur Grazac, pour la programmation 2012, sera les quartiers Bagnos et le haut du chemin du Château. Actuellement les travaux sont en cours sur le quartier du Bézinat.

MEMOIRE, HISTOIRE, SAVOIR ...

Et quand la rumeur tue ...

... Et parce que la rumeur existe aussi dans notre village, nous avons voulu ici montrer sa violence et ses conséquences parfois dramatiques.

DEFINITIONS

Rumeur : nouvelle qui se répand dans le public, bobard, on-dit, oui-dire, potin, qu'en-dira-t-on, raconter, ragot.

Ragot : bavardage malveillant, cancan, calomnie, commérage, médisance, on-dit, papotage, potin, qu'en-dira-t-on, raconter, rumeur.

EXEMPLE

Roger Salengro est un homme politique, né à Dunkerque, le 30 mai 1890. Militant socialiste, il est prisonnier de guerre durant 1914-1918. Libéré, il renoue avec la politique et devient maire de **Lille** entre 1925 à 1935. Ministre de l'Intérieur au **Front Populaire** de **Léon Blum**, en 1936, il est accusé par les journaux d'extrême-droite de déserteur. Calomnié à outrance et vilipendé dans les médias malgré tous les démentis, il se **suicide** le 17 novembre 1936.

A 46 ans ce ministre de l'Intérieur du gouvernement Léon Blum se **suicide**. Harcelé par la presse d'extrême-droite depuis le mois de juillet qui l'accuse d'avoir trahi la France pendant la guerre 14-18, le ministre s'est donné la mort en s'asphyxiant au gaz. Le décès de sa femme, 18 mois plus tôt, l'avait également profondément affecté. Avant de mourir, Salengro donnera une explication de son geste à Léon Blum dans une lettre: " Le surmenage et la calomnie c'est trop. L'un et l'autre et le chagrin m'ont vaincu. "

On M'a Dit...
On M'la Di Me Jsui Pa sur...
A c'K'il parait...
On Oré entendu ke...
J'ai entendu que...
Tu savai k'il ave t'e ca?...
Si Si On M'La Dit...
Moi il ma di kon Lui Ave di ca...
Tu Savai Pa?...
il paré kil c'passé ca...

MANIFESTATIONS ...

Inauguration de l'Atelier Communal

Le Samedi 21 Mai, avait lieu l'inauguration du Bâtiment Communal, qui met la commune de Grazac aux normes actuelles en matière d'hygiène et sécurité pour ses employés municipaux.



En présence du Président du Conseil Général M. Pierre IZARD, de M. Christian BRUNET notre Conseiller Général, de l'architecte chargé du dossier et de nombreux grazacois, M. Le Maire, Michel ZDAN, exposait les raisons d'être de ce bâtiment, le coût et les aides apportées par le conseil général.



Il développait ensuite ses craintes sur le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet, qui si on l'accepte dans l'état, signe la fin de l'autonomie des petites communes, favorisant les regroupements intercommunaux.



L'inauguration se clôturait par un cocktail dinatoire servi par le Matval & Co que tous les convives ont largement apprécié.

VIDE-GRENIER DU 8 MAI 2011

Le vide-grenier organisé par l'association Jouons à Grazac en ce 8 mai 2011, s'est déroulé sous un beau soleil. Les exposants étaient nombreux ainsi que les chineurs.

EXPOSITIONS

Depuis sa création, la salle d'exposition de la Commune a vu se succéder plusieurs artistes grazacois : Cathy Tey, Pat L., F. Macia et les enfants des écoles du SIC.



8 MAI 2011

Après le dépôt de gerbe par les enfants du village, le discours de commémoration de Monsieur Le Maire a été suivi par le vernissage de l'exposition de rue dans le cadre de la manifestation Mai Photographique. Un pot de l'amitié était ensuite servi aux Grazacoises et Grazacois présents.



CONCERT DE JAZZ DU 21 MAI 2011

Le concert gratuit du Ti-Tat Band de l'ensemble du PMPA de Colomiers, organisé par l'association A Voir et à Entendre, a rencontré un grand succès auprès du public venu nombreux. Il est vrai que la prestation était d'une très grande qualité.



Les Grazacoises et Grazacois venus très nombreux pour l'occasion, ont passé une excellente soirée festive.



FETE DE LA MUSIQUE

L'édition 2011 de la Fête de la Musique, 30ème édition, a été de très grande qualité grâce à la prestation qui nous a été proposée par l'école de musique intercommunale de la vallée de l'Ariège, L'EMIVA Nicole BONAY. L'ensemble des élèves nous a bluffés par leur sérieux, leur virtuosité, et leur niveau artistique. Le thème de cette prestation était les musiques actuelles donc plutôt modernes, et la variété des morceaux musicaux nous a réellement emballés. En raison d'une météo incertaine et orageuse, la soirée s'est déroulée dans la salle polyvalente dans une ambiance très détendue et conviviale de l'avis de tous les participants. Elle s'est terminée très tard dans la nuit sur le Dancefloor de Grazac, qui a vu la vitalité des Grazacoises et Grazacois ainsi confirmée. De l'avis de nombreux participants, cette édition 2011 de la Fête de la Musique a été une des meilleures, tant par la qualité du spectacle proposé, que par son ambiance festive. Nous remercions toutes les associations qui ont aidé à l'organisation de cette soirée.



14 JUILLET 2011

Cette soirée du 14 juillet 2011 a marqué nos esprits. Le restaurant Matval & Co nous a servi un buffet particulièrement sympathique et garni comme Valérie et Mathieu savent le faire, le feu d'artifice était conséquent et de toute beauté, et la soirée disco réellement réussie.

VIDE-GRENIER DU 17 JUILLET 2011

Le vide-grenier organisé par l'association Grazac Loisirs a vu peu d'exposants et de chineurs en raison d'une météo vraiment très mauvaise (pour ne pas dire pourrie) pour ce mois de juillet.

11 NOVEMBRE 2011

La cérémonie célébrant l'armistice de la fin de la "grande guerre" a réuni bon nombre de Grazacoises et Grazacois, afin d'honorer la mémoire des combattants de cette guerre la plus meurtrière de l'histoire. Même s'il ne reste plus un seul "Poilu", le devoir de mémoire reste entier pour la plupart d'entre nous, ceci pour décrire l'horreur de ces guerres et permettre aux générations suivantes d'éviter de commettre à nouveau les erreurs du passé. Alors qu'aujourd'hui nous sommes embarqués malgré nous vers un destin incertain qui nous dépasse, nous nous devons de résister aux défaillances démocratiques que l'on tente d'imposer aux Peuples Européens, comme l'a si bien dit le discours de M. le Maire.



Manifestation à venir

REPAS DES AINES

Comme chaque année, nous honorerons nos aînés lors d'un repas dansant le samedi 17 décembre 2011. Ce repas sera précédé par le traditionnel apéritif offert à l'ensemble de la population.

ASSOCIATIONS ...

Contacts

ACCA (chasse) de Grazac

Président :
Mr Michel BEDEL
11, route du Goutail 31190 GRAZAC

ASSOCIATION DES FESTIVITES GRAZACOISES

Présidente :
Mme Antoinette LIVOLSI
Mairie, Le Village, 31190 GRAZAC

A VOIR ET A ENTENDRE

Présidente :
Mme Sylvie VILLAESCUSA
16 route de Caujac 31190 GRAZAC

GRAZAC LOISIRS Foyer Rural

Président :
Mr Jean Claude ANDERLONI
14, chemin du château 31190 GRAZAC

JOUONS A GRAZAC

Présidente :
Mme Josette LAMBERT
1 place du Village 31190 GRAZAC

LOS BANCALOUS

Président :
Mr Alain ROUQUET
24, chemin de la Bourdette 31190 GRAZAC

PAGESE LOISIRS

Président :
Mr Jean Philippe LAVAIL
2, rue Emile Zola 31190 AUTERIVE

PETANQUE CLUB GRAZACOISE

Président :
Mr Patrick DUCOS
4, le Bernadou 31190 GRAZAC

INFOS ADMINISTRATIVES, LEGALES ...

Etat Civil

Toutes nos félicitations pour la naissance de :



Téo UNIQUE, né le 23 avril 2011
Marion CAMBON, née le 28 avril 2011
Owane ROUSSET, née le 7 mai 2011
Amélie STRAUSS, née le 10 mai 2011

Ils nous ont quittés ...



M. Jean-François CAULIER, le 21 août 2011
M. Thierry CURY, le 12 octobre 2011
Mme Emilienne CACHOULET née JUAREZ,
le 16 octobre 2011
Mme Marie-Rose BUSCALL, le 25 octobre 2011

Rappels

CHIENS ERRANTS

A la suite de différentes plaintes arrivées en Mairie concernant des chiens errants, vous trouverez ci-dessous un rappel de la réglementation en vigueur.

✚ Définition de l'état de divagation

La loi du 22 juin 1989 (article 213-1 du code rural) définit comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

✚ Les pouvoirs du maire

L'article 213 du code rural précise en outre que le maire a l'obligation de prendre toutes dispositions pour empêcher la divagation. Il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et muselés.

BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

A la suite de la demande de plusieurs administrés, nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période sécheresse, la propagation d'incendie.

Tous ces déchets doivent être apportés à la déchetterie d'Auterive, ou à celle de Cintegabelle.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

Ouvert toute l'année et fermée le dimanche et jours fériés.

ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT L'UTILISATION DES TONDEUSES ...

Article 5 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

✚ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

✚ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

✚ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La Municipalité remercie la population d'en prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon voisinage.

POUR VOUS INFORMER :

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- + affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- + archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- + notre site Internet <http://www.grazac31.net>

LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

+ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère} et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1^{ère} et de terminale.

+ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver

+ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offert aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

NOUVEAUX HABITANTS :

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de :

- + votre carte grise
- + votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...

MISE EN PLACE DU DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur est placé sur le mur de façade de la Mairie, entre la boîte à lettres et le panneau d'affichage.



ASSEMBLEE PUBLIQUE PLU

Le 29 juin dernier, le Conseil Municipal a organisé une assemblée publique à la salle polyvalente pour exposer l'avancement de l'instruction de la procédure de modification du PLU engagée il y a plus d'un an.

PERMANENCES DE NOTRE CONSEILLER GENERAL



Mardi 20 décembre 2011,
de 10 h à 12 h.

DES NOUVELLES DU SIC

Est paru le 1^{er} numéro de SIC'Info. Cette lettre d'information sur le SIC (son fonctionnement, ses actions, etc) est distribuée aux enfants scolarisés dans les écoles de Caujac, Espèce et Grazac et est destinée aux familles.

Le SIC a mis en place une aide aux devoirs qui est assurée par des bénévoles. Pour tout renseignement contacter le SIC au 05 61 08 33 04.

NIDS DE GUEPES, FRELONS, ETC

Si vous avez des nids de guêpes, frelons, etc, n'hésitez à contacter la Mairie qui pourra vous communiquer les coordonnées d'entreprises spécialisées dans l'éradication de ces insectes.

SALLE ALLEGORA

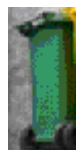
Des programmes de la saison 2011-2012 de la Salle Allégora d'Auvergne sont disponibles en Mairie.

RAMASSAGE DES CONTAINERS :

Lieux de ramassage de vos containers **vert** et **jaune** :



- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers **verts**, le vendredi matin.

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Auterive :
Du lundi au samedi, de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Téléphone : 05 61 50 07 13

Objets trouvés

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

- + Mme Françoise DOS SANTOS
- + Mme Sylvie LACAZE
- + Mme Ginette PUJOL
- + Mme Solange VERTUT

Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.
Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h

SIC :

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac
Tél. : 05 61 08 33 04
Horaires d'ouverture :
mardi et jeudi de : 9h à 12h et 14 h à 17h

SIVU LEZE ARIEGE :

Permanences : Auterive, le jeudi de 14h à 16h, Maison de l'Habitat 14 rue Camille Pelletan – Cintegabelle, 2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h à la Mairie.

SIASC (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CINTEGABELLE) :

Tél. : 05 61 08 85 69

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : 18 Samu : 15 Gendarmerie : 17
Service des Eaux : 05 61 17 30 30
EDF Dépannage : 0810 131 333
Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Annonces ...

Tous les mercredis soir à partir de 18h15 à la salle de réunion attenante à la Mairie.

Pascale Baran
Professeur Diplômée
Hatha
Vibrer Yoga
Je vous propose mes séances collectives ou individuelles
Relaxation Respiration Etrement
Quand s'occuper de
SOI
devient Essentiel

Cintegabelle	lundi de 18h30 à 19h45	Salle des jeunes
Auterive	mardi de 18h45 à 19h45 samedi de 10h00 à 11h30	Allée du Romier Stade de rugby
Grazac	mercredi de 18h15 à 19h30	Salle des fêtes

http://www.hatha-yoga-pascale-baran.fr
06 28 28 03 47 / 05 61 42 16 24
pascale.yoga@orange.fr
mardi de pas pas jeter sur la voie publique

06 28 28 03 47

de Près en Vallées
l'épicerie ambulante !
Alimentation générale
- Fruits & Légumes
- Produits laitiers, viande
- Boissons : eau, vin...
- Pain
- Produits ménagers...
Vente à domicile
horaires et informations sur les tournées au :
05 54 28 09 15 ou 06 98 11 99 10
jour de passage : vendredi

A Grazac tous les vendredis

EGEA SERVICES
 RAMONAGE PLOMBERIE
 José EGEA

20 CHEMIN DU CHATEAU
 31190 GRAZAC

06/44/29/93/88 ou 05/62/23/54/94

joseegea@orange.fr

Construction Bois
 Tranchard Peuch

Maison
 Ossature Bois

Extension
 Surélévation
 Charpente traditionnelle

Isolation naturelle
 Couverture
 Rénovation

C.B.T.P. - 31190 GRAZAC
 06 87 56 68 36 / 06 50 59 18 58
 contact@cb-tp.fr

Salon de coiffure mobile
 aménagé sur le parking de
 l'école.

Nouveau dans votre village,
 venez découvrir
 un salon de coiffure
 aménagé !

Audrey
 vous accueille

Vendredi
 Grazac 9h à 12h
 14h à 18h

Samedi
 3^e samedi du mois

Forfait Femme 23 €
Forfait Homme 15 €
Forfait Étudiant 10 €
Forfait Étudiante 15 €
Forfait Enfant
 Filles de moins de 12 ans 12 €
 Moins de 6 ans 5 €

06 01 71 85 02

La pause coiffure

06-01-71-85-02

Fabienne Coiffure
À DOMICILE

Coupe au ciseaux électronique
Produits Naturels

Tél : 05 61 08 08 90

Naturopathie Iridologie & Réflexologie
 Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- la nutrition
- les plantes
- Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Hervé-France

06 86 13 24 13 sur RDV
 30 rti d'esperce 31190 Grazac
 nature.reflexo@yahoo.fr

bistrot
 de **pays**

Matual & Co
 Bar • Restaurant • Épicerie
 Traiteur

7, place du Village
 31190 Grazac

Tél. : 05 34 39 06 52